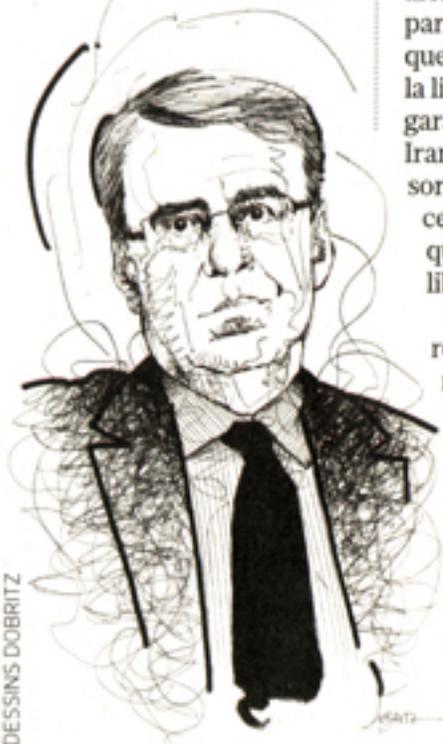


Un certain islam cherche à émanciper les femmes

Antoine Basbous

Directeur de l'Observatoire des pays arabes, l'auteur souligne que dans nombre de pays du Moyen-Orient les femmes accèdent à de nouveaux droits.



Dès 1989 et l'apparition du foulard en France, la classe politique, de gauche comme de droite, donne l'impression de se défilier en renvoyant la décision d'une instance à une autre, notamment aux juridictions administratives, pour prendre la relève d'une décision que les politiques, atteints de couardise, n'ont pas osé prendre.

L'interminable débat franco-français qui déboucha sur la loi de 2004 relative aux signes religieux ostensibles à l'école est arrivée si tard qu'elle a été mal comprise par l'opinion publique dans les pays islamiques. Or, en France, plus que dans ces pays, la liberté de la foi et de son exercice est garantie. Il ne fait pas bon d'être sunnite en Iran ou chiite en Arabie, sans y évoquer le sort des autres religions. Alors qu'en France plus qu'ailleurs tout musulman, quelle que soit son obédience, peut exercer librement sa foi.

La classe politique française a semblé récidiver avec la burqa. Or, ce phénomène ne doit pas relever de l'exploitation politicienne tellement il heurte les valeurs fondamentales de la France et de son identité. En l'occurrence la réaction ne doit pas souffrir d'un opportunisme électoral ni être empreinte d'hésitation. Il s'agit d'abord d'une obligation de sécurité publique : les terroristes peuvent se dissimuler derrière la burqa pour commettre leurs méfaits sans être identifiés. Les précédents sont

légion : en Irak, et en Arabie, où deux kamikazes y sont rentrés du Yémen, l'été 2009, pour commettre des attentats et ont été démasqués par des douaniers vigilants.

Ensuite, pourquoi la France qui a mis au pas l'Église puis le Rabinat, il y a plus de deux cents ans, devrait-elle se renier pour tolérer des pratiques rétrogrades qui ne

« **La burqa, comme l'excision, n'est en rien un commandement islamique. Pourquoi a-t-on été plus courageux pour pénaliser l'excision ? Pourquoi autant hésiter à affirmer ses valeurs, ses convictions et son mode de vie face à la burqa ?** »

sont même pas prescrites par le Coran mais imposées dans des sociétés médiévales ou par des sectes extrémistes, combattues par un certain islam qui cherche à s'émanciper ou à se moderniser ?

Il faut rappeler à ces femmes sans visage, et surtout à leurs tuteurs, que de la Turquie au Bangladesh en passant par le Pakistan, des femmes « identifiables » ont exercé la fonction de premier ministre ; et que dans bien de pays islamiques, celles-ci accèdent tous les jours à de nouveaux droits et à de nouvelles fonctions. C'est le sens de l'histoire. C'est un critère de progrès.

Pour la première fois de l'histoire de l'Arabie, son roi a reçu publiquement des femmes et s'est fait photographier avec elles ; il a inauguré la première université

mixte du royaume et œuvre pour que ses concitoyennes puissent prendre le volant dans leur pays, comme elles le font à l'étranger. Sur les cinquante personnes les plus influentes du Moyen-Orient figurent onze femmes, selon le dernier classement d'une revue britannique de référence ! Sans oublier que les autorités civiles et religieu-

ses, du Caire à Tunis, en passant par le CFCM en France, se sont prononcées contre le voile intégral. Faut-il rappeler que la vertu des femmes n'est pas fonction de la surface du tissu qui les enveloppe ?

L'attitude toute naturelle de la France dans ce débat devrait couler de source : rester fidèle à ses valeurs en accompagnant le mouvement des femmes musulmanes qui tend vers la modernité et non tolérer celui qui prône le retour en arrière.

La burqa, comme l'excision, n'est en rien un commandement islamique. Pourquoi a-t-on été plus courageux pour pénaliser l'excision ? Pourquoi autant hésiter à affirmer ses valeurs, ses convictions et son mode de vie face à la burqa ? Pourquoi donner l'impression de redouter un terrorisme intellectuel dès lors qu'il s'agit d'une

secte qui se revendique d'un islam rétrograde ? Et s'il faut valider les prescriptions talibanes, il conviendra alors d'interdire aux musulmanes de France d'aller à l'école, de conduire leur voiture, de regarder la télévision ou de sortir de leur foyer !

Ces pratiques sont incompatibles avec le statut de la femme en France et ses combats pour l'émancipation et l'égalité. Il faut pouvoir l'assumer sans honte, ni faiblesse, ni hésitation. Les musulmans ont une haute idée de la France - ce qui explique son attrait pour eux - et elle risque d'être dévaluée si Paris n'assume pas pleinement ses valeurs. Il convient aussi de fixer les lignes rouges aux sectes islamiques, comme aux autres sectes, qui rêvent de changer la nature même de ce pays et d'y instaurer une extraterritorialité permettant de prendre le contrôle de la communauté musulmane.

En veillant sur la liberté de tous ses citoyens dans l'exercice de leur foi, la France doit afficher ses convictions et conforter la très grande majorité des Français musulmans qui se reconnaît dans les valeurs de la République et qui les assume. En votant la future loi sur la burqa, il convient d'avoir une pensée attentive à cette communauté intégrée ou en voie d'intégration qui représente un rempart à la talibanisation et à l'embrigadement de la communauté musulmane. Mais on peut aussi espérer que les intellectuels musulmans de France et de Navarre participent davantage à un débat qui les concerne au premier chef.